

<http://www.snetap-fsu.fr/Le-secteur-cfaa-cfppa-recu-en.html>



Le secteur CFAA/CFPPA reçu en audience au Mans le 20 mai 2014 : l'attaché parlementaire prend note...

- Les Dossiers - Formation adulte - apprentissage -
Date de mise en ligne : vendredi 6 juin 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

À l'occasion de la manifestation « les 24 heures de l'[EAP](#) au Mans » organisée par le SNETAP [FSU](#) les 20 et 21 mai 2014 « sur les terres » du Ministre (voir le [compte rendu de l'action](#)), une audience a été accordée par l'attaché parlementaire de Mme la députée élue sur le siège du ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll.

Le secteur CFAA/[CFPPA](#) a exposé la situation des agents.

1er point

L'absence totale de dialogue social de la part du ministère et l'indifférence affichée vis-à-vis des personnels des centres.

Sur ce point, le SNETAP FSU a fait remarquer que contrairement aux engagements de la [DGER](#) et aux multiples sollicitations du SNETAP FSU, aucune réunion, ni groupe de travail, n'a été programmée depuis juillet 2013, laissant en suspens tous les dossiers.

Le SNETAP FSU a signalé que cette absence totale de pilotage avait pour conséquences de graves dysfonctionnements et des conditions de travail dégradées.

Pour preuve, le passage en force dans certains centres à 1607h de temps de travail annuel au lieu de 648h, l'augmentation de la précarité, la pression et le chantage sur les emplois gagés...

2ème point

Pour information, nous avons indiqué l'appel au [boycott des examens](#) en direction des personnels de CFAA/CFPPA, estimant que les personnels sont ignorés quand il s'agit de leurs droits, mais massivement sollicités quand il s'agit de leurs devoirs.

3ème point

La place et le rôle des CFPPA dans la loi d'avenir et le volet « enseigner à produire autrement ».

Sur ce point, le SNETAP FSU a rappelé le rôle majeur et indispensable des CFPPA dans la formation des agriculteurs pour « produire autrement » et a souligné la place mineure accordée par le ministre dans le projet stratégique.

Pour le SNETAP FSU, la prise en compte des centres doit s'accompagner de moyens y compris en dotation de personnels payés sur budget d'État.

En conclusion, l'attaché parlementaire a pris note de nos revendications et a promis de les communiquer au ministère le soir même.

Pour le secteur CFAA-CFPPA,
Laurence Dautraix,
Secrétaire nationale